



KRAV MAGA DEFENCE SYSTEM 27

FEUILLE D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone(s) :

N° de Licence :

E-mail :

Pour valider votre dossier veuillez fournir :

1 photo d'identité pour la première adhésion.

Certificat médical :

Le certificat médical n'est plus nécessaire en application de l'article L. 231-2 du Code du sport, toute personne **majeure** peut prendre une licence librement sans contrainte liée au certificat médical.

Le certificat médical n'est donc plus un sujet pour tout licencié majeur, qu'il soit pratiquant en loisirs, ou en compétition.

Concernant les personnes **mineures**, un questionnaire de santé devra être rempli conjointement avec leurs responsables légaux.

Ce questionnaire médical se trouve sur le site internet de la fédération au lien suivant :

<https://www.ffkarate.fr/espace-licenciers/certificat-medical/>

Le responsable légal du mineur, devra attester sur l'honneur auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Un modèle d'attestation sur l'honneur se trouve également sur le site internet suivant :

<https://www.ffkarate.fr/espace-licenciers/certificat-medical/>

Pour des raisons de confidentialité, aucun questionnaire médical ne doit être communiqué aux clubs. Seules les attestations sur l'honneur sont à fournir au moment de l'inscription et de la prise de licence aux clubs.

Les forfaits comprennent :

- La cotisation annuelle au club
- La licence due à la Fédération Française de Karaté (FFK) au tarif de 37 euros.

Un passeport sportif **FFK Krav Maga** peut être commandé, celui-ci est en **supplément**, mais, il est nécessaire si vous souhaitez passer des grades ou faire des stages. Celui-ci est valable 6 ans.

Cotisation Annuelle Krav Maga / MDS	Adulte	Adolescent 13 ans à 17 ans	Enfant 6-12 ans
Cours avancé	270 euros	220 euros	
Cours débutant	200 euros	180 euros	
Cours Enfant			160 euros

Cours avancé Adultes et Adolescents (à partir de 1 an de pratique) : 3 cours par semaine soit 5h30 d'activité.

Cours débutant Adultes et Adolescents : 2 cours soit 3h30 par semaine d'activité.

Cours Enfants : 1 cours de 1h par semaine.

COURS CHOISI	MONTANT TOTAL A RÉGLER	RÈGLEMENT EN PLUSIEURS FOIS	
Cours avancé		OUI	NON
Cours débutant		OUI	NON
Cours enfant		OUI	NON

--- Vous avez la possibilité de régler en quatre fois, les chèques remis à l'inscription seront débités à raison de 1 par mois à compter du mois d'adhésion.

--- Pour les bénéficiaires de la campagne **Pass'Sport** reconduite par le Ministère des Sports, **50 euros** seront à déduire du montant de la cotisation.

--- Sauf cas particulier repris au règlement intérieur, aucun remboursement de cotisation ne sera opéré en cours d'année.

--- Une attestation pour les Comités d'Entreprise pourra être remise sur demande et après règlement.

Autorisation d'hospitalisation en cas d'urgence (pour les mineurs) :

Je soussigné(e).....

Autorise le personnel encadrant du club KMDS 27 à prévenir les autorités médicales compétentes afin d'hospitaliser mon enfant si nécessaire.

Nom et Prénom de l'enfant :

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM :

Prénom :

Téléphone :

POINT SUR LES DONNÉES PERSONNELLES TRANSMISES

Conformément aux obligations du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement pour la gestion des adhérents. Elles permettront l'envoi de la convocation aux assemblées générales, le traitement des données nécessaires à la gestion des activités sportives au sein de l'association, ainsi que la communication sur la vie de l'association.

Nous recueillons dans ce document les données suivantes : Nom, Prénom, date de naissance adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées pour la gestion des adhésions au sein de la Fédération Française de Karaté par le Président Mr LARUE Michaël.

La base légale du traitement est le **consentement**.

Pour cela, vous devez donner votre consentement explicite à la fin du bulletin d'adhésion. En aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Les membres du bureau de l'Association, ainsi que l'ensemble des responsables fédéraux dans le cadre de leurs missions respectives.

Les données sont conservées pendant la durée de validité de l'adhésion et au minimum deux ans laissant ainsi le temps nécessaire au renouvellement de ladite adhésion.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et d'effacement de vos données. Pour cela, vous pouvez adresser votre demande à Mr le Président en précisant vos nom, prénom, adresse.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles par courrier postal.

Si vous estimez, après contact, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

J'accepte que **Mr LARUE, Président du Krav Maga Defence System** collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce bulletin dans le cadre de la gestion des adhésions et pour toutes les finalités préalablement détaillées.

Fait à, le

Signature